

TRIMESTRIEL N°54 / 2<sup>ème</sup> trimestre 2020

Le numéro 2,50 €

Expéditeur : Paul Lefin UCW / Rue Surllet, 20 4020 LIEGE  
BUREAU DE DEPOT LIEGE X / N°agr. P601169



PB-PP  
BELGIE(N) - BELGIQUE

# COCORICO

## *Magazine*

### *Du bilinguisme wallon*



**Théâtre**  
**Formation pour ados**  
**Vierves-s-Viroin 2020**

**Du 31 octobre au 2 novembre**



**STAGE THEATRE RESIDENTIEL**

**Proposé par L'UNION CULTURELLE WALLONNE**

Inscription : secrétariat UCW 04/3426997 ou Patricia 0496/267462  
Bulletin d'inscription disponible sur le site [www.ucwallon.be](http://www.ucwallon.be)

# Cocorico Magazine

**Le journal du  
bilinguisme wallon**

**Editeur responsable :**

**Paul LEFIN**

**☎04/3426997**

Rue Surllet, 20  
4020 Liège

**Trimestriel tiré à 4000 ex.**

Avec l'aide de la Fédération  
Wallonie-Bruxelles et de la  
Région Wallonne.

Avec le soutien du Conseil des  
langues régionales endogènes

**Numéro d'entreprise :**

**478.033.816**

**Siège Social et Rédaction :**

Rue Surllet, 20

4020 LIEGE

☎04/342.69.97

E-mail : [ucw@skynet.be](mailto:ucw@skynet.be)

URL: [www.ucwallon.be](http://www.ucwallon.be)

**Comité de rédaction :**

Monique TIERELIERS

Sabine STASSE

Joseph BODSON

Michel HALLET

Bernard LOUIS

**Imprimerie AZ PRINT :**

6, rue de l'Informatique

4460 Grâce-Hollogne

Tél. 04/364.00.30

## **ABONNEMENTS**

4 numéros par an : 10 €

**BE90- 0012-7404-0032**

de

**UCW éditions**



**Sire,**

**D**epuis 1932, à l'exception des années marquées par le deuxième conflit mondial, la « Coupe du Roi Albert Ier » récompense la compagnie de théâtre en langue régionale

qui s'est distinguée lors d'un tournoi interfédéral. C'est en effet à l'invitation de Sa Majesté le Roi Albert Ier que celle qui s'appelait alors « l'Union Nationale des Fédérations Dramatiques et Littéraires Wallonnes », actuellement Union Culturelle Wallonne, organise ce Challenge de manière perpétuelle.

Plusieurs anniversaires ont émaillé l'histoire de la « Coupe du Roi », marqués par un intérêt particulier de la part du Palais Royal et par plusieurs réceptions au Palais de Bruxelles. C'est au cours de l'une d'elles, en 1957, que Sa Majesté le Roi Baudouin a eu ces mots, autant prémonitoires que profondément humains : *« Au moment où nous voyons s'ébaucher l'unification européenne qui assurera à celle-ci, espérons-le, un nouvel essor, il serait souhaitable que chaque nation s'attache à sauvegarder les traits précieux qui lui sont propres, sous peine de s'effacer dans une masse sans relief. Rien ne pourrait mieux conserver une personnalité à notre pays, que le théâtre dialectal dont la vocation est si humaine et si vivante. »*

D'année en année, également, un Représentant du Roi à la remise des prix aux participants a constamment apporté à cette cérémonie un prestige hautement apprécié. Le théâtre en wallon tout comme l'ensemble des activités menées dans les diverses langues régionales de Wallonie ont toujours trouvé là l'expression d'une reconnaissance bien de nature à encourager la poursuite de l'œuvre entreprise de si longue date.

Cette année a vu l'organisation de la 83<sup>ème</sup> édition du Grand Prix du Roi Albert I<sup>er</sup>, avec une séance solennelle de clôture au Théâtre du Trianon à Liège. Mais, surtout, cette année est aussi celle du 90<sup>ème</sup> anniversaire de l'existence de l'Union Culturelle Wallonne, un anniversaire que nous envisageons de célébrer par la concrétisation de divers projets.

Malheureusement, l'organisation du Grand Prix du Roi Albert I<sup>er</sup> a été annulée dès le 6 mars suite à la pandémie du Covid 19. Pour l'Union Culturelle Wallonne c'est une mauvaise nouvelle que nous espérons réparer lors de la session 2020-2021 pour le 84<sup>ème</sup> Grand Prix du Roi Albert I<sup>er</sup>. Nous tenions à informer votre Majesté de cette dure réalité.



Sa Majesté le Roi Albert I<sup>er</sup>

J'ai l'honneur d'être, Sire, de Votre Majesté le très respectueux et très humble serviteur.

Pour l'Union Culturelle Wallonne,

Le Président,

Paul LEFIN

# L i p'tit mot de Profèsseûr Etike



**M**ande èscuse : po ine fêye, i-n-ârè-st-on pô de francès è vosse Djâzans walon ! Ci sèrè d'on sincieûs <sup>(1)</sup> qui sâye de mète a pont dès-îdèyes so l'ingadje èt qui mosteûre bin qui l'francès a lès minmes problèmes qui l'walon cwand on djâse di fâtes èt pôr, d'òrtografe. I fât comprinde qu'i-n-a deûs manîres de tûzer, qu'èle sont ossi difèrintes eune di l'ôte qui l'neûr èt l'blanc, mins qu'èle sont mâgré tot, djusses totes lès deûs !

D'on costé, i-n-a lès *grammairiens, défenseurs de la norme, du bon usage*. Por zèls, I n'a qu'ine manîre de bâti ine frâse, de dire on mot ou del sicrîre. Di l'ôte, i-n-a lès linguistes qui tûzèt qui chake lingadje *évolue, se modifie, s'enrichit, s'adapte à un nouveau type de vie*. Et ci n'est nin mâlâhèye d'ènnè n'ner 'ne proûve tot d'hant qu'nosse walon -èt nosse francès- ci n'est qu'lès fâtes qu'on-z-a fêt dès siêkes à long tot djâzant l'latin...

Po l'òrtografe, c'est co bin pé. *Les intégristes de la langue sont aussi ceux qui, fanatiquement, défendent l'orthographe avec un nationalisme exacerbé, en pensant qu'il s'agit de la langue*. Et on pô pus lon, i djâse dès concoûrs d'òrtografe come *cette grand-messe du patriotisme mal placé*.

Nos-avans dèdja assez djâzé chal di l'òrtografe, èt l'problème èst l'minme po l'walon qui po l'francès

mins tot l'minme, i-n-a dèdja assez dès djins qui tapèt l'walon a rin po prinde astème a l'djâzer èt a l'sicrîre sins fâte.

Eco n-a-t-i deûs sòrs di fâtes, *la syntaxe et la grammaire* d'on costé, l'òrtografe di l'ôte. Et, po-z-èsse clér, \*li lîve dont dji vs-a djâzé» èst bin pus grâve qui de scrîre todis èl plèce di todî, par ègzimpe. Et minme, Feller èt Haust vis lèront l'tchûse inte timps èt tins...

Mins, po l'imâdje qu'on done di lu èt po l'respèt d'nosse lingadje, ni vât-i tot l'minme nin mî de n'nin fé dès fâtes ?

(1) Fred Poché, L'homme et son langage ;  
L'Essentiel, 1993

Vochal lès mots qu'i falève mète foû :  
Hovelète n'est nin ine ustèye di djârdin  
Gruzê ni s'magne nin  
Rinne n'est nin in-ouhê  
Tchèrsî èst l'seûl a pwèrter dès frût'  
Lumeçon n'est nin 'ne mohète  
Bèch-fiér n'est nin in-ouhê d'coûr  
Fèrou n'est nin on meûbe  
Cécorèye è-st-on lègume  
P ètchale n'est nin on frût'



## Théâtre Formation pour ados Vierves-s-Viroin 2020

Du 31 octobre au 2 novembre



**STAGE THEATRE RESIDENTIEL**

Proposé par L'UNION CULTURELLE WALLONNE

Inscription : secrétariat UCW 04/3426997 ou Patricia 0496/267462  
Bulletin d'inscription disponible sur le site [www.ucwallon.be](http://www.ucwallon.be)

## Nos animateurs, qui sont-ils ?

**Luc Jaminet** s'est formé à l'Académie Grétry, aux cours provinciaux d'art dramatique de la Province de Liège, aux conservatoires Royaux de Mons et de Liège. Il a suivi divers stages et formations en mime, commedia dell'arte, bouffon, acrobatie, marionnette, impro, voix,.... Comédien, metteur en scène, son travail s'opère, toujours, au départ d'une exploration collective avec les comédiens autour de la forme.

Ses spectacles mettent les corps en mouvement dans des univers scénographiques inventifs.

Reconnu dans son travail de pédagogue, son approche de la "création du personnage" est appréciée.

Depuis leur création, il anime, avec toujours autant de succès, les stages pour ados organisés par l'Union Culturelle Wallonne



Depuis 2003, **Alain Masquelier** participe en tant que comédien et metteur en scène à de nombreux

projets théâtraux: La Chimère d'Eghezée, Javelle Compagnie, troupe d'Ernage à Gembloux.... Concours "Scènes à deux" de Promotion théâtre....

Stage d'écriture (Tap's Namur)

Stage "Animation d'ateliers théâtre

A suivi de nombreux ateliers et plus particulièrement, depuis 2004, sans discontinuer, les formations comédie-mise en scène organisées par l'Union Culturelle Wallonne.

Animateur depuis 2006 d'un atelier théâtre pour ados à Gembloux.

Depuis 2014, formateur pour l'Union Culturelle Wallonne, il assure avec succès l'encadrement d'un atelier dans le cadre du stage théâtre réservé aux ados.

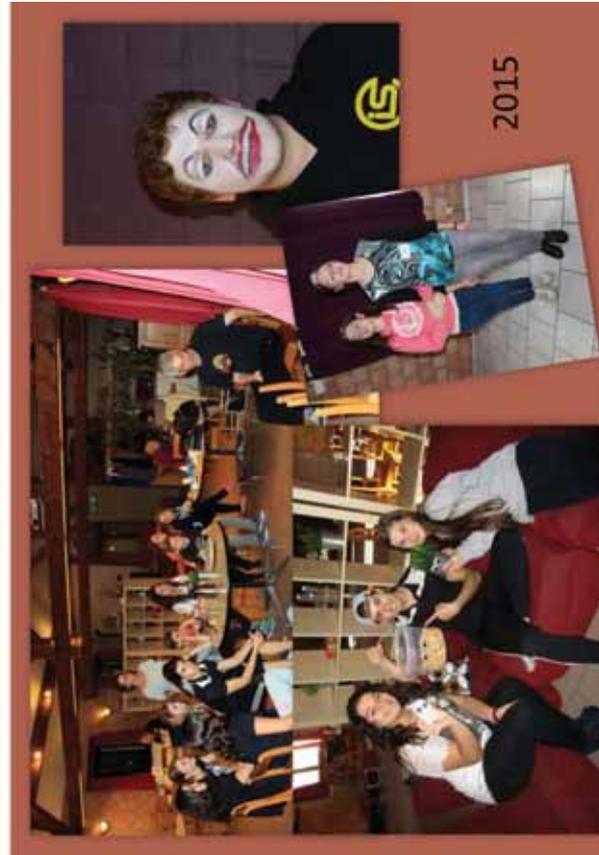
Vierves-sur-Viroin

Stage de théâtre pour Ados

Souvenirs 2014-2019



2014



2015



2016



2017

# Formulaire d'inscription

**STAGE POUR ADOLESCENTS 2020**  
**du 31 octobre au 2 novembre**  
En majuscule SVP

PRENOM.....

NOM.....

RUE.....N°.....

CODE POSTAL..... COMMUNE.....

AGE..... DATE DE NAISSANCE.....

TELEPHONE.....

GSM.....

E-MAIL.....

J'AI DEJA SUIVI UN STAGE DE L'U.C.W.  
o OUI  
o NON

FAITES-VOUS PARTIE D'UNE EQUIPE THEATRALE  
o OUI  
o NON

une troupe de jeunes    o OUI,    -    une troupe d'adultes    o OUI

Les questions ci-dessus sont posées à titre informatif.

Les réponses ne détermineront en rien votre inscription au stage.

## CONDITIONS D'ADMISSION

**SIMPLEMENT AVOIR ENTRE 11 et 17 ANS À LA DATE DU STAGE (30 OCTOBRE 2020)**

Le prix est de 70 € pour les membres de l'ucw et 100€ pour les autres

Votre inscription ne sera effective qu'à la réception de votre paiement.

Au compte : BE55 7955 6793 0844

Date limite d'inscription : 23 octobre 2020

Tenue : sombre et décontractée (chaussures souples, basket, tee shirt, etc...)

SIGNATURE DES PARENTS ..... DATE .....

**A ENVOYER DUMENT COMPLETE A :**

Patricia Poleyn - rue des Hautes Fontaines,26 -7100 Haine-st-Pierre

Adresse mail : [patriciapoleyn@yahoo.fr](mailto:patriciapoleyn@yahoo.fr) - 0496/26.74.62

Formulaire aussi disponible sur le site [www.ucwallon.be/formation](http://www.ucwallon.be/formation)



Chers adhérents,

Comme vous devez le penser, le congrès prévu à Klagenfurt ne pourra pas avoir lieu cet été. Il y a trop d'incertitudes sur la situation sanitaire internationale et l'ouverture des frontières.

Nous sommes désolés et nous espérons que nous pourrions nous retrouver dans les mêmes conditions à Klagenfurt en 2021.

Nous vous souhaitons un bel été, même si les voyages sont perturbés...

Bien cordialement,

**Pierrette Berengier**

*(secrétaire générale de l'ALCEM)*

**Juillet 2021**

**Le prochain congrès, pour sa 26<sup>ème</sup> édition, va se tenir à Klagenfurt/Celovec (Autriche)**

**Juli 2021**

***Der nächste Kongress, der dem Jahr 2021 entspricht, findet in Klagenfurt/Celovec statt.***



Chers amis,

Ça y est, alors. Je regrette beaucoup, mais après une discussion et en consensus avec la Secrétaire générale nous avons décidé d'annuler le congrès à Klagenfurt en 2020. Il est vrai qu'ici on pourrait le réaliser avec quelques règlements supplémentaires, mais on ne sait toujours pas quelles seront les conditions de voyage pour vous, les participants. Il est possible que certaines frontières seront encore fermées et qu'il n'y aura pas de vols internationaux. En plus, il y a des membres qui ont, à cause de ces conditions, eux-mêmes déjà annulé leur participation.

Alors, nous sommes forcés d'annuler le congrès cette année et de le rapporter à l'année prochaine où les conditions seront plus favorables, nous espérons.

C'est dommage, mais c'est la situation actuelle.

Alors, cela sera à plus tard. Nous serons heureux de vous accueillir l'année prochaine.

Nos amitiés,

**Eva Zwitter  
Marjan Sturm  
Manuel Jug**



## XXVI<sup>e</sup> Congrès de L'A.L.C.E.M.

*Association pour les Langues et Cultures  
Européennes Menacées*

Organisé en collaboration avec *Zveza Slovenskih  
Organizacij*

**Klagenfurt (Autriche), juillet 2021**

**HISTOIRE.** En 1965 a été créée l'**AIDL**CM (Association Internationale pour la Défense des Langues et Cultures Menacées) dont l'objectif premier était de travailler pour la défense des langues et cultures menacées. Cela impliquait un travail consacré à leur reconnaissance, leur dignification, leur respect et leur promotion. 25 congrès ont été organisés depuis 1965 dans différents pays d'Europe, principalement, dans des zones où il existe les langues minorisées et menacées de disparition. Après la refondation de l'Association, qui a eu lieu à Marseille (France) en décembre 2012, sa nouvelle dénomination est **ALCEM** (Association pour les Langues et Cultures Européennes Menacées).

**OBJECTIFS.** L'objectif majeur du congrès est d'attirer l'attention sur les langues menacées, devant la société et surtout devant les autorités compétentes. D'autres objectifs sont : faire connaître la situation dans laquelle certaines langues menacées continuent à vivre en Europe ; assurer les liens entre les représentants, les locuteurs et les spécialistes de différentes langues minoritaires européennes ; connaître les actions mises en place pour d'autres langues ; travailler ensemble pour la reconnaissance, la signification, la dignification et la promotion des langues menacées en essayant d'éviter leur disparition et en procurant un usage plus répandu et une connaissance plus ample et, finalement, en profiter pour revendiquer des actions positives de politique linguistique pour toutes les langues menacées.

*Thème du congrès :*

**L'identité linguistique et culturelle de l'Europe entre  
unité et diversité**

*Langues de travail :*

Slovène, allemand, français



## LISTE DES CONGRÈS AIDLCM-ALCEM

1 <sup>o</sup> et 2 <sup>o</sup> congrès	1965
TOULOUSE et ANDORRE	
3 <sup>o</sup> congrès	1967
ISSIME	ITALIE
4 <sup>o</sup> congrès	1969
ZURICH	SUISSE
5 <sup>o</sup> congrès	1972
KLAGENFURT	AUTRICHE
6 <sup>o</sup> congrès	1974
USTARITZ	FRANCE
7 <sup>o</sup> congrès	1976
CHÂTILLON	ITALIE
8 <sup>o</sup> congrès	1978
BARCELONNE	ESPAGNE
9 <sup>o</sup> congrès	1980
BAILLEUL	FRANCE
10 <sup>o</sup> congrès	1982
MONTPELLIER	FRANCE
11 <sup>o</sup> congrès	1984
MILAN	ITALIE
12 <sup>o</sup> congrès	1986
KLAGENFURT	AUTRICHE
13 <sup>o</sup> congrès	1987
UVIÉU/OVIEDO	ESPAGNE
14 <sup>o</sup> congrès	1988
LIEGE	BELGIQUE
15 <sup>o</sup> congrès	1990
NICE	FRANCE
16 <sup>o</sup> congrès	1993
LJUBIJANA	SLOVENIE
17 <sup>o</sup> congrès	1995
PERPIGNAN	FRANCE
18 <sup>o</sup> congrès	1997
HUESCA	ESPAGNE
19 <sup>o</sup> congrès	1999
MORLAIX	FRANCE
20 <sup>o</sup> congrès	2001
KLAGENFURT	AUTRICHE
21 <sup>o</sup> congrès	2003
TORRE PELLICCE	ITALIE
22 <sup>o</sup> congrès	2007
MIRANDA	PORTUGAL
23 <sup>o</sup> congrès	2010
BARCELONNE	ESPAGNE
24 <sup>o</sup> congrès	2015
UESCA/HUESCA	ESPAGNE
25 <sup>o</sup> congrès	2018
NICE	FRANCE
<b>26<sup>o</sup> congrès</b>	<b>2021</b>
<b>KLAGENFURT</b>	<b>AUTRICHE</b>

**La situation nous oblige à envoyer  
notre newsletter par voie électronique**

# Mèrci GASTON èt Diè-wåde

Notre ami GASTON SCHOONBROOD est né à Clermont-sur-Berwinne le 19/08/1930 et nous a quitté le 22/04/2020 à Herve. « Un vrai wallon depuis le sein de sa mère » aimait-il répéter. Dans la cour de récréation de son école, son maître le rappelaient souvent à l'ordre pour qu'il parle le bon français.

Après ses humanités gréco-latines et ses 6 années de séminaire, il fut ordonné prêtre et nommé vicaire à Seraing, cité ouvrière. Il rejoignit très vite l'équipe des 9 prêtres ouvriers dont chacun avait le souci d'être incarné dans un milieu de travail, afin d'y vivre l'Évangile dans la proximité et la solidarité, avec ses compagnons de route à la manière du Fils du charpentier de Nazareth. S'incarner pour libérer. Et pour cela sa langue wallonne l'a bien aidé.

En 1966 Gaston s'engagea comme wattman et percepteur aux tramways verts sur les lignes de Liège-Seraing, puis il conduisit toute sa vie les autobus. Il en a fait des kilomètres de rails et de routes. Que de contacts avec les voyageurs de toutes sortes qu'il a pu conduire à bon port, partageant leurs joies et leurs peines de ses grandes qualités humaines !

Ses temps libres et déplacements se passaient souvent à vélo, pédalant avec un

petit livre en main pour nourrir son esprit. On le vit aussi sur des terrains de football comme arbitre au niveau amateur. « *Alez' è monde ètîr...dji sèrè-st-avou vos* » c'est la mission et la promesse qui le guidaient.

Vu sa proximité et son amitié solide, il eût la lourde et juste tâche d'accompagner jusqu'au bout la famille de Julie et Melissa, avec ce message qui nous a tous rappelés à l'essentiel : « *Dieu est-il sourd ? Et toutes nos prières...où sont-elles ? Laissons exploser la sincérité de notre cœur révolté... la Bible l'a fait avant nous !* » Pendant plusieurs années, il fit activement partie du groupe de travail « projets religieux » de l'union culturelle wallonne, mettant, dans la diversité de la langue wallonne, des textes capables de donner un sens au quotidien de la vie.

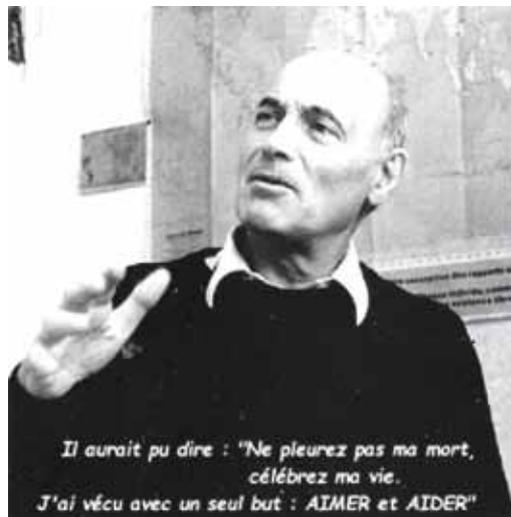
C'était sa manière à lui de témoigner de son amour du peuple et de la foi qui l'animait, pour remplir jusqu'au bout la mission qui lui était confiée.

Son dernier travail fut la traduction en wallon liégeois de la 1ère lettre de St Jean dont je vous livre un court passage :

« *Mès p'tits-èfants, nos avans-st-ine sakî qui prind nosse disfinse divant l'Père : Jèzus Cri, lu qu'èst vormint djusse. Il èst nosse loumîre divins totes nos spèheûrs* » (Jn2,1)

Koukî so s' lèt è s' mohone di r'pwès, si dièrinne parole qu'i m'a-st-adrèssî : « *Qué plèzîr qui n's-avans de djâzer walon !* »

Pierre Vandenberg



**BULLETIN D'INSCRIPTION AUX COURS  
DE LANGUE ET DE LITTÉRATURE  
WALLONNES  
SESSION 2020-2021**

Nom .....

Prénom .....

Rue .....

N° .....

Code postal ..... COMMUNE .....

Téléphone : .....

GSM : .....

E-Mail : .....

Facebook : .....

Date de naissance

Je m'inscris en  1<sup>ère</sup> année  
 2<sup>ème</sup> année

Je vire la somme de € 15,00, pour mon inscription  
au compte BE 09 001-1420643-57 du CRIWE  
avec la mention : « cours 2020-2021 + nom(s), ainsi  
que l'année d'étude »

**C.R.I.W.E. 04/342 69 97**

**Email : [ucw@skynet.be](mailto:ucw@skynet.be)**

**Site : [www.criwe-walonescole.be](http://www.criwe-walonescole.be)**

**Facebook : Criwe Trianon**



Echevinat de l'Instruction publique

# Li wallon è scole

Centre de Recherche et d'Information du Wallon à l'Ecole

[www.criwe-walonescole.be](http://www.criwe-walonescole.be)

## Cours de wallon En 2 années



**Proposé par le C.R.I.W.E.**

Rejoignez nous sur  Criwe Trianon



Avec l'aide de la Ville de Liège—Province Culture, de la  
Wallonie et de la Communauté française.

# Un cycle de deux ans

## **PREMIÈRE ANNÉE – JEAN-PAUL CORNELIS**

Initiation à la langue - premières notions

Littérature wallonne

Information sur le mouvement wallon

## **DEUXIÈME ANNÉE – GILLES MONVILLE**

Langue et littérature wallonnes par le jeu et l'exercice

Historique et réalité du théâtre wallon

Approche de la poésie wallonne - L'adaptation en wallon liégeois

Orthographe, historique et les principes de Feller

Conjugaison - Les expressions en wallon liégeois

La mise en scène au théâtre wallon - Essais d'écriture.



Les cours de langue et de littérature wallonnes organisés par l'Échevinat de l'Instruction publique et par le Centre de Recherche et d'Information du Wallon à l'École reprendront le mardi 13 octobre 2020 à 19 heures (à la cafétéria du TRIANON, entrée par le parking Rue Grande Béche).

Ces cours se donnent tous les mardis scolaires de 19 heures à 21 heures.



## *Remise des diplômes*

### **INFOS PRATIQUES**

Le droit de participation de € 15,00 est à virer au

compte :

**BE 09 001-1420643-57 du C. R. I. W. E. - Liège**

avec la mention : Cours 2020-2021+ nom(s),

ainsi que l'année d'étude

(Si vous payez pour deux personnes indiquez les deux

noms S.V.P. - Merci)

# SOUVENIR DE WILLY CHAUFUREAU

**Jean\_Jacques Chapelle nous a aimablement autorisés à reproduire le bel article qu'il a consacré à la mémoire de Willy Chauffoureaux. Une mémoire qui nous est chère...**

Willy Chauffoureaux

Né à Nivelles le 1er avril 1925, décédé à Nivelles le 24 septembre 2004.

*« Pour nous, qui avons eu le privilège de le fréquenter, Willy restera l'un de ces hommes dont la mort n'avait rien à effacer : ni sa carrière comme mandataire public, ni son engagement pour défendre l'aclot, ni surtout sa grande sagesse et sa grande bonté ».*

Pierre Huart, échevin de la culture en 2004.

Lorsqu'il fonda, en 1943, le *Théâtre Wallon Nivellois*, Franz Dewandelaer fit appel à une pléiade de jeunes éléments, parmi lesquels un jeune étudiant, issu de vieille souche aclote, qui s'était déjà manifesté sur les bancs de l'Athénée, en rimant des couplets satiriques dont ses professeurs faisaient les frais et en animant un cercle de jeunes, étudiants en majorité, le *Club des Aclots* dont il était le secrétaire pour en devenir ensuite le président.

Mis en confiance et encouragé par Franz Dewandelaer, Willy Chauffoureaux s'orienta vers les activités dialectales sous toutes leurs formes d'expression et assumait la gestion de plusieurs mouvements culturels dialectaux.

Comme acteur, depuis 1943, il a prêté son concours à divers cercles dramatiques :



*Le Théâtre wallon nivellois, Les Baladins, Le Théâtre de l'Amicale des anciens de l'A.R.N., La Troupe des Amis des Écoles Officielles.* Acteur et co-fondateur en 1945 du cercle dramatique *Les Amis des Prisonniers politiques*, il fut aussi animateur de cabarets wallons et de soirées récréatives à but philanthropique, membre du Cercle royal Les XIII où il

était acteur, il en fut le président depuis 1960.

Les Aclots n'oublieront pas ses prestations dans *'L Roûse de Ste Èrnèle* de Georges Willame.

Il a participé aux lauriers glanés par Les XIII : le Challenge Émile Van Cutsem en 1960, la Coupe du Roi Albert en 1962, le Challenge de la ville de Nivelles en 1975.

Poète, fabuliste, conteur et dramaturge, il fut membre titulaire de l'Association

Royale des Écrivains wallons et des Scribeûs du Cente.

Trois de ses pièces ont obtenu le premier prix et ont été imposées aux finalistes du concours national pour l'attribution du Grand Prix du Roi Albert :

*Dèstinéye* en 1958, *César* en 1959 et *In 'a pupon d'èfant* en 1964. Citons également : *Ène vwètur' dè rinconte* (1959). Il adapta en dialecte nivellois : *In Mésse, Imbaras pou in moûrt, Du nouvia pou 'l Nowé*, etc ... Il ne faut pas oublier les revues des XIII, *Tout n'va qu'd'ène fêsse* (en collaboration avec la Nouvelle Gavotte) en 1977, *Ça va daler* (1985) et *Aclot toudi* (2001).

Il faudrait citer également un recueil de poésies qu'il publia en 1978 : *Mèchnâdjes d'avaur-ci* et une biographie d'Alphonse Hanon de Louvet (1981), deux ouvrages édités dans *Les Cahiers Nivellois*.

Président de la Fédération royale wallonne du Brabant Wallon et de Bruxelles de 1964 à 2003, président du Conseil d'administration de la Bibliothèque Régionale de Wallonie, administrateur et ancien président de l'Union culturelle wallonne, il fut surtout professeur du Cours de langue et littérature wallonnes à l'Académie de Nivelles, cours qu'il créa en 1974, qu'il enseigna jusqu'à son décès et dont sont issus nombre de nouveaux poètes wallons. Ses élèves ne sont pas près d'oublier les discussions sémantiques interminables avec les plus anciens docteurs ès wallon et les écrènes trimestrielles souvent joyeuses et tardives. Il fut aussi rédacteur de diverses

chroniques dans des revues dialectales. Dans la revue *Rif tout dju*, il écrivit une importante étude sur *Franz Dewandelaer*, sa vie, son œuvre.

Il fut délégué à la Culture à la Ville de Nivelles et fit partie de la Commission du Waux-hall sous le mayorat de Lucien Glibert (1983-1988).

Willy était un père, grand-père et arrière-grand-père d'une famille, qu'il plaçait au-dessus de tout. Il tenait à sa maison de l'Ardenelle, véritable réserve ornithologique (il fut également président du Cercle ornithologique) ; cette maison, il refusa jusqu'au dernier jour de la quitter.

Ses activités, son dévouement inconditionnel à la défense et à l'illustration de notre patrimoine culturel dialectal, lui ont valu de recevoir la décoration du Travail de première classe, les Palmes d'Or du mérite éducatif, les Palmes d'Argent et la Médaille d'Or de l'Ordre de la Couronne et le titre de Chevalier de l'Ordre de Léopold II.

#### Sources :

*Mèchnâdje d'avaur-cî*, éditions *Les Cahiers nivellois*, N°2/1978, Association culturelle et dialectale de la Région nivelloise.

*Le Rif tout dju*. n°447 nov-déc 2004 : Jean Fauconnier, membre du Cercle dialectal *Les XIII* : hommage à Willy Chauffoureau.

# ON DIT QUI I' WALON EST MWERT !

C'est mutwè vrèye po l' lingadge d'uzèdje di tos lès djoûs, (brêt-on co, on pô trop vite, Mizéricôr !) ca...

On nos a oblidge dè djâsér françès , mins ça n' nos-èspèche nin dè comprinde èt minme d'èl mahî vol'tî , nosse bon vî lingadge avou l' "pèteû françès" ca , i-n-a tofér dè afères qu'on n' pôrêût dire ôt'mint. (A prouve: les "liégeoiseries" da nosse camaråde P-H. Thomsin ) .

Il èst si bê nosse walon , si plin d'imâdges , on n' pôrêût mî fé !

On dit qu' lès djônes n'èl kinohèt pus ?

Vinéz è scole avou mi ... totes lès annèyes, lès-èfants d' mandèt, à leû Dame si il âront co walon.

Adon, minme si on n' èl djâse nin è leu

mohone, por zèles i n' a nou problème po l' lére èt po l' comprinde. I s' plèhê bin èt 'nnè rid'mandèt !

Qwant à tèâte, i n' s'a mây si bin pwèrté!

Divint câsi tot lès viyèges i n' a ine trope qui djowe è walon , èt fwért sovint avou dè djônes , ènn'a minme qui sont fêtes di tot djônes.

I n'a co totplin dè pièces pruzintêyes al " Coupe dè Rwè Albert " èt à " Tournoi " dèl Province di Lîdge.

Et vos d'hez qui l' walon èst mwért ?

XHENSEVAL Jeannine

*Soutenez l'action de l'Union Culturelle Wallonne  
en rejoignant les quatre mille abonnés de*

**COCORICO**

*Magazine du bilinguisme wallon*

4 numéros par an : 10,00 €

A verser sur le compte BE90-0012-7404-0032 de l'UCW Editions



# LIVRES NOUVEAUX EN WALLON

Une chronique de Joseph Bodson

**Gabrielle Bernard,**  
*Flora da l'Oûlote*, drame  
paysan en trois actes en vers.  
Edition, introduction et glossaire  
par Bernard Louis, Société de  
langue et de littérature wallonnes,  
2019

Il s'agit là sans conteste de l'un des chefs d'oeuvre de nos lettres wallonnes, d'autant plus qu'en ce domaine – appelons-le, si vous voulez bien, *le théâtre non comique*, les chefs d'oeuvre ne courent pas les rues. J'ai bien souvent entendu des directeurs de troupe dire qu'ils aimeraient mettre en scène une dramatique, mais qu'ils craignaient fort que leur public ne les suive pas. Or, la pièce de Gabrielle Bernard est non seulement un chef d'oeuvre, mais un chef d'oeuvre accueilli avec enthousiasme tant par les critiques que par le public de son temps. Il vaut donc la peine de se pencher sur les raisons de cet engouement.

Tout d'abord, un bref résumé de l'histoire de cette pièce, de ses représentations, et de son auteure, suivant l'introduction de Bernard Louis. Gabrielle Bernard était une simple employée, née, comme Emile Gilliard et Jean Louvet, qui la rencontra, à Moustier-sur-Sambre. Elle a surtout publié de la poésie, en wallon, et cette pièce est le seul drame qu'elle ait écrit. Elle avait une excellente connaissance de ce milieu de la Basse-Sambre, essentiellement industriel (glaceries, ateliers de construction mécanique), mais encore resté très paysan.

Il y eut plusieurs représentations de la pièce, en 1949, 1951 et 1978, en plus de la dramatique télévisée. Elle avait obtenu en 1946 le prix triennal du Gouvernement. La pièce fut créée le 10 mars 1949 par la Troupe wallonne du Théâtre royal de Namur. Deux représentations, à Namur et à Moustier, eurent lieu la même année. Une représentation à Anvers en 1951 par la même troupe namuroise. Gabrielle Bernard, la même année, remporte le prix biennal de la Ville de Liège, et la pièce est à nouveau jouée. En 1978, reprise au Théâtre royal de Namur, par la troupe Aimé Courtois – et il nous plaît de souligner que c'est Jany Paquay qui tient le rôle de Flora. Il y aura encore le tournage à Dinant pour la télévision, une réalisation d'André Gevrey, et à Boninne. La pièce parut en 1949 à Fosses-la-Ville, sur les presses de Jean Romain. Gabrielle Bernard est décédée en 1965.

Bernard Louis note ensuite diverses irrégularités orthographiques ou lexicologiques, dont certaines notées par Emile Gilliard. Pour ma part, j'ai eu le sentiment, dans les passages en alexandrins (ce qui n'est pas le cas pour l'ensemble de la pièce), que l'emploi même de l'alexandrin engendrait parfois une certaine gaucherie, et même le recours – rare, il est vrai – à des termes proches du français, plutôt que du terme wallon correspondant. On peut se demander, par ailleurs, si la pièce pourrait encore aujourd'hui remporter le même succès: le

public l'apprécierait-il autant? Je n'en suis pas tellement sûr.

Et pourtant, le succès était là, et rien qu'à la lecture, on se sent pris, emporté par les péripéties qui se succèdent sans relâche. Par contre, les passages en vers irréguliers ont un accent beaucoup plus libre, plus naïf aussi. Ainsi, p.57, dans la bouche de Julien :

*Non, c'est bén l'vrê tot l'minme, i n'sont  
nén nwârs, vos-ouy,  
Il ont putôt l'coleûr doréye dès brunès  
fouyes  
Qui l'solia fêt r'glati, do trèvint dèl Tossint  
Aus bouchons qui l'djaléye èrunit...*

*Non, c'est bien vrai, quand même, ils ne  
sont pas noirs vos yeux,  
Ils ont plutôt la couleur dorée des feuilles  
mortes  
Que le soleil fait briller vers la Toussaint  
Aux buissons que rouille la gelée*

Gérard de Nerval n'est pas loin, le quotidien et le poétique font ici un bien heureux ménage.

**Laurent Brück, Liège  
années 1950, Le paysage  
urbain et son évolution  
en 300 photographies  
d'époque**, éditions de la  
Province de Liège, 330 pages,  
39 €

Un ouvrage très fouillé, qui devrait toucher tout autant les amoureux du vieux Liège – même si la nostalgie n'est plus tout à fait ce qu'elle était, – que les architectes, les sociologues, les politiciens, et tout simplement les habitants de la ville, qui ont tout intérêt à s'intéresser à son passé

La rapidité, la concision du récit y sont certes pour quelques chose. Et puis, sentimentalement, même si la société a bien sûr évolué, le lecteur amoureux de notre passé, de cette civilisation paysanne et industrielle, continue de vibrer à des accents qui ne trompent pas. Les chansons n'ont guère vieilli, les évocations des plantes, des animaux, continuent à nous parler. Et puis, surtout, cette lutte de l'amour contre l'argent est ici traitée avec un brio, un talent véritable. Oui, décidément, Gabrielle Bernard reste un grand auteur, un des plus beaux fleurons de notre culture wallonne. Elle a su trouver les accents qui émeuvent un public populaire, sans verser aucunement dans la facilité ni dans la vulgarité. Elle a apporté au théâtre wallon, comme à la poésie, des accents qui lui sont propres, une fougue, un enthousiasme, une fraîcheur qui restent pleinement d'actualité.

Joseph Bodson

s'ils veulent connaître un peu de son avenir.

En effet, cette décennie des années 50 s'est révélée cruciale pour les Liégeois, et à plus d'un titre. Les édiles communaux, les architectes, les promoteurs immobiliers se sont trouvés aux prises avec plusieurs problèmes cruciaux, que Liège partageait d'ailleurs avec d'autres grandes villes belges. Tout d'abord, les bombardements des V1 allemands en 1944 ont causé des dégâts importants: des églises, des couvents, d'autres sites historiques, des quartiers d'habitations ont été soufflés

par leur impact. Sur les photos qui nous sont présentées, et qui datent toutes de l'époque, on peut mieux mesurer l'ampleur du désastre. Mais à quelque chose de malheur est bon: le vide ainsi créé a permis, dans certains cas, de réaliser



certain plans qui requéraient de l'espace, au Musée de la Vie wallonne, par exemple, ou la rénovation de certains quartiers devenus insalubres. D'autre part, ce que l'on peut appeler le triomphe de la circulation automobile a rendu bien des artères trop étroites, et l'on a été obligé d'inventer des emplacements de parking. Le problème est exactement inverse de celui auquel nous sommes confrontés aujourd'hui. On ne se doutait guère à l'époque des pics de pollution qui allaient se dessiner, ni de la croissance exponentielle des accidents de la route. Cruciale, la croissance tout aussi exponentielle du trafic routier, que ce soit à des fins industrielles ou privées. Les transports en commun allaient se trouver réduits à la portion congrue, des gares même, Vivegnis et Liège-Longdoz seraient supprimées. Le trafic ferroviaire entre Liège et Maastricht, par exemple, serait fort réduit. Et puis, un vrai casse-tête: une autoroute qui contourne la ville, par les hauteurs, ou bien qui la traverse en souterrain? Les solutions envisagées seront nombreuses, et conditionneront pour une bonne part l'avenir du bâti.

Les photos nous montrent également un bon nombre de terrils dans la périphérie immédiate de la ville. La cessation des activités charbonnières amènera elle aussi la récupération de surfaces industrielles importantes. De plus, lors de la « bataille

du charbon », de nombreux migrants italiens étaient venus s'installer chez nous. On les logea, vaille que vaille, dans les baraquements de prisonniers, recouverts de tôle goudronnée, récupérés après la guerre. Il devenait

urgent de procurer à ces gens des habitations décentes. D'autres vides furent créés par la disparition d'activités obsolètes ou déplacées: les usines à gaz, l'usine Chimeuse de Sclessin, les pneus Englebert, l'usine Cuivre et Zinc, bien d'autres encore. En ce temps-là, les quais de la ville avaient aussi leurs activités fluviales propres, avant que le port de Liège ne se retrouve centralisé à l'île Moncin.. De plus, le centre des grandes villes avait tendance à perdre ses habitants, tentés davantage par la périphérie. L'auteur reconnaît que certains des habitants expropriés de logis trop étroits ou insalubres auraient cependant préféré les conserver plutôt que de migrer vers des immeubles à étages multiples. La ville prit cependant l'initiative de créer bon nombre de locaux de rencontre pour personnes âgées et de jardins publics.

Les bureaux d'architecture, les services de la ville, la Maison liégeoise eurent donc fort à faire, et certains quartiers se trouvèrent ainsi profondément modifiés: les quais de Meuse, Droixhe, certains quartiers d'Outre-Meuse se couvrirent ainsi d'immeubles aux étages nombreux, tandis que sur les hauteurs où se trouvaient les charbonnages, ce fut plutôt la formule des cités-jardins qui eut la préférence..

Bien sûr, rien n'est parfait, en matière

d'urbanisme plus encore que dans d'autres domaines, et les critiques sont faciles, qu'elles partent des nostalgiques du bon vieux temps ou des aspirations écologiques.. Mais n'oublions pas que les responsables de l'époque se sont trouvés placés devant des problèmes qui demandaient des solutions rapides, et qu'en ces années, le souci écologique était encore embryonnaire. Il est assez significatif, par exemple, que de petites impasses, au pied de la Citadelle, qui étaient habitées par des ménages à petit revenu sont devenues des emplacements très recherchés.

Nous ne pourrions, en conclusion, que dire avec Baudelaire : *La forme d'une ville change plus vite, hélas que le coeur des mortels*. Et nous ajouterons simplement

**Georges Themelin, *Les 5 Saisons, contes***, éd.bilingue gaumais-français, Ma p'tite édition, rue de Jehonville, 18, 6890 Ochamps., notre-patois-gaumais@skynet.be.

Tout d'abord, *In conte pou la sortie d'hivêr*. Un conte qui ressemble furieusement à un conte de Noël...Deux jardiniers qui se jalourent mutuellement, les petits pois de l'un sortent plus vite que les carottes de l'autre, et réciproquement, si je puis dire ainsi. Et puis,...plus rien ne pousse. Grand branle-bas dans Landerneau: on songe à tout, à la pollution, aux sorcières, il vient des curieux de partout pour visiter ce village bizarre où le printemps ne veut pas se laisser faire, la télévision et la radio même se déplacent, jusqu'au moment où Emile se

que la nostalgie ne doit pas prendre le pas sur l'avenir d'une ville...

Et remercier l'auteur, ainsi que ses collaborateurs, de ce remarquable ouvrage. Un système ingénieux permet de situer rapidement les photos sur les cartes de la ville reprises dans l'ouvrage. La documentation photographique, quant à elle, a été rassemblée d'abord à partir du riche fonds des relevés photographiques du département de l'Urbanisme de la ville de Liège, mais aussi de la Maison liégeoise, et de sources privées. Elle est d'une grande richesse. De plus, le style est clair et sobre, il évite avec raison les grandes envolées et les développements excessifs.

**Joseph Bodson**

souvient que l'affaire a commencé quand les « étrangers » sont partis – les étrangers que l'on avait si mal accueillis, y compris leurs enfants. Ils sont partis pour un autre village, où ils ne sont pas mieux traités. Vite, vite, on court les rechercher...et je vous le donne en mille. Le printemps dans les jardins. Un conte qui n'est pas exempt de morale, mais que Georges Themelin raconte avec tant de bonhomie narquoise, que cela passe bien. Et puis, il y a les dessins de Cécile Liégeois, qui sont tellement dans le ton. Oui, décidément, c'est bien ainsi, dans nos villages. Nous n'avons rien à faire, nous autres, des princes charmants ni des méchantes reines... Ecoutez-le plutôt :

*Après ça, tous les djous, i fayint l'tou, pou surveilli quand ça coummeç'rout à l'ver. Ah, s'i-s'avaint pu pouÿsser pa dzous pou qu'ça alliche pus vite, i l'araint bin fât!*

*A passant, i rayaint in s'né ou ène pitite parale.*

*Et, surtout, gn'a-n avout co pont das l'méche d'à coté.*

*(Après ça, tous les jours, ils faisaient le tour, pour surveiller quand ça commencerait à lever. Ah! S'ils avaient pu pousser par-dessous pour que ça aille plus vite, ils l'auraient fait. En passant, ils arrachaient une mauvaise herbe ou une petite patience.*

*Un matin, Emile a été bien content: ses carottes levaient. Et surtout, il n'y en avait pas encore dans le jardin d'à côté.)*

Oui, c'est bien ça, le ton de Georges Themelin, inimitable: une modestie bon enfant, un sourire narquois bien caché dans la barbe, et, au fond, une grande bienveillance pour les gens et les choses. Pour un peu, on le prendrait pour le Bon Dieu, ou au moins, pour un de ses apôtres. Je ne vais pas bien sûr vous raconter les quatre autres saisons, ce serait vous gâcher le plaisir, que je vous souhaite aussi grand que le mien, car chacune de ces histoires comporte un dénouement soigneusement affûté, une petite morale, comme le refrain



attendu d'une chansonnette. pleine d'humour et de plaisir de vivre.

Quant à la cinquième saison..c'est la fin de la chanson..en chanson, justement. Qui a parlé d'une cinquième saison, d'ailleurs? Elle est propre aux vrais Gaumais bien sûr, et ne comptez pas sur moi pour dévoiler l'astuce.

*V'là à quèques mots les quate saisons / Mais djè v'ou djà, èt vote question: / « Gn'è ène cinquième qu'è v'avains dit, / Vè nous l'avez bin rabâchi. » (Mais je vous entends déjà, et votre question: / « Il y a une cinquième, aviez-vous dit, / Vous l'avez bien répété ».*

Et si Georges Themelin l'a dit, c'est la vérité, foi de Gaumais.

Avec un grand merci à Jean-Luc Geoffroy, qui a rouvert pour nous toutes ces merveilles. Ces contes ont fait partie d'un recueil en deux volumes, *A l'ombe d'on vî tillu*, parus en 2004 et 2008 aux éditions de la Joyeuserie, à Dampicourt.

**Joseph Bodson**



Marque HELLAS  
au prix de 1500 €  
(à discuter)



Renseignements au 04/342.69.97



## DEMANDE DE LICENCE THEATRE ET DANSE

(DES ŒUVRES APPARTENANT  
AU RÉPERTOIRE SABAM)

À compléter et renvoyer par poste ou e-mail à la Sabam par  
le responsable de l'événement

Par la présente, le soussigné sollicite, conformément à la loi du 30 juin 1994, l'autorisation de représenter des œuvres théâtrales protégées appartenant au répertoire de la Sabam. Le soussigné déclare avoir pris connaissance des conditions générales mentionnées au verso de la présente et s'engage à les observer strictement.

Le formulaire dûment rempli doit être renvoyé au siège de la Sabam. Les formulaires incomplets ne seront pas traités.

La demande n'est valable que lorsqu'elle parvient au siège au moins deux semaines avant la représentation. Si vous organisez d'autres événements en même temps que les représentations théâtrales, il vous revient d'en faire la déclaration au moyen du formulaire général "demande de licence".

### Données générales

Nom de l'organisateur : .....

Représenté(e) par M. / Mme : .....

En sa qualité de : .....

Adresse : .....

Code postal et localité : .....

Téléphone : .....

Adresse e-mail : .....

TVA : .....

Il est légalement obligatoire de mentionner le numéro de TVA/d'entreprise

### Lieu des exécutions ou représentations

Salle ou emplacement : .....

Adresse : .....

Code postal et localité : .....

Capacité de la salle : ..... places (mentionnez le nombre effectif de places mis à disposition pour la vente des cartes)

Nom de la compagnie : .....

### Œuvres représentée

Titre	Auteur(s)/Compositeur(s)/Chorégraphe(s)/ original(aux)	Traducteur(s)/adaptateur(s)

### Données de la représentation

Date + heure de la représentation	Prix moyen du ticket <sup>1</sup>	Coût du plateau <sup>2</sup>	Date + heure de la représentation	Prix moyen du ticket <sup>1</sup>	Coût du plateau <sup>2</sup>

<sup>1</sup> Prix moyen du ticket: toute somme qui doit être payée à la caisse pour avoir accès au lieu où se donnent les représentations ou exécutions. Si des prix d'entrée différents sont demandés, le prix moyen est appliqué. Les tarifs réduits n'entrent pas en ligne de compte pour le calcul du prix d'entrée moyen.

<sup>2</sup> Coût du plateau: Le montant dû par l'organisateur et/ou des tiers pour la représentation du programme.

Avec insertion de musique :  oui  non (si oui, veuillez joindre une liste des titres utilisés avec mention de la durée)

Avec exécutions de musique à l'aide de supports sonores avant et/ou après la représentation et pendant la pause:  
 oui  non

Fait le : ..... à ..... Signature du demandeur,

### Article 1

L'autorisation pour l'utilisation du répertoire théâtral géré par la Sabam est accordée si :

- le service théâtre & danse reçoit une demande de licence au moins 48 heures avant la représentation.
- le relevé des recettes parvient au service théâtre & danse au plus tard 14 jours après la dernière représentation.
- la facture est acquittée au plus tard dans les trente jours suivant sa réception.

### Article 2

Le tarif sera majoré de 10%, avec un minimum de 10 €, si la demande de licence est introduite moins de 48 heures avant la représentation. Le tarif sera majoré de 15%, avec un minimum de 25 €, si aucune demande n'est introduite ou si la demande et/ou le relevé des recettes déposé(s) est (sont) incomplet(s) ou erroné(s).

Dans l'hypothèse où le délégué de la Sabam doit se déplacer, un montant forfaitaire supplémentaire de 75 € sera porté en compte à l'organisateur. Si de surcroît un procès-verbal de constat doit être dressé, un montant forfaitaire supplémentaire de 50 € sera porté en compte à l'organisateur. S'il n'y a pas de relevé des recettes, le tarif sera appliqué comme si la salle était comble.

### Article 3

Le tarif sera communiqué lors de la confirmation formelle de l'autorisation. Si l'organisateur ne peut pas accepter les conditions qui lui sont communiquées, il devra en avvertir la Sabam et s'abstenir d'utiliser le répertoire géré par celle-ci.

### Article 4

Les représentations annulées doivent être communiquées par lettre ou e-mail au plus tard le jour pour lequel la demande a été faite.

Pour toute représentation annulée qui est communiquée après la date prévue de la représentation, le forfait minimal sera porté en compte.

### Article 5

La Sabam se réserve le droit, conformément aux articles XI.202 et XI.269 du Code de Droit économique, de contrôler l'exactitude et l'exhaustivité des données d'exploitation communiquées par l'organisateur relativement à la représentation en question. L'organisateur s'engage à accorder à la Sabam, jusqu'à 5 ans après la date de la représentation, l'accès à tous les documents relatifs à la représentation ou à les lui fournir sur simple demande dans les délais que celle-ci aura fixés.

Toute déclaration frauduleuse expose l'organisateur aux poursuites judiciaires prévues par les articles 196 et 197 du Code Pénal.

Les cartes d'entrée libre mises à disposition en contrepartie dans le cadre d'un contrat de sponsoring sont également à prendre en compte pour le calcul des recettes brutes conformément à leur valeur de vente effective.

### Article 6

Si des représentations ont lieu sans autorisation préalable, ou si les documents demandés (relevé des recettes) ne sont pas envoyés dans les délais impartis et si les paiements ne sont pas exécutés à temps, la Sabam se réserve alors le droit d'exiger, en plus des droits d'auteur constatés calculés conformément aux articles 1 et 2 ci-dessus, par voie judiciaire un montant supplémentaire à titre de dommages et intérêts, ce montant équivalant à 20% des droits d'auteur avec un minimum de 125 €.

### Article 7

L'organisateur tiendra jusqu'à un quart d'heure avant le début de la représentation deux places de premier rang (par représentation) à la disposition de la SABAM ou de son délégué.

En outre, ce dernier aura libre accès à tous les locaux où les manifestations ont lieu.

### Article 8

Toute représentation du répertoire de la Sabam sans autorisation explicite de cette dernière, fera l'objet de poursuites judiciaires. Les frais supplémentaires seront à charge de l'organisateur.

### Article 9

Les parties déclarent accepter, en cas de contestation ou d'inobservation des conditions fixées, la compétence des tribunaux de Bruxelles ou du siège compétent ou du domicile de l'organisateur, au choix de la Sabam.

### Article 10

Les frais de constat ou les frais liés à la constitution d'un dossier judiciaire, aux rappels et à la mise en demeure, seront à charge de l'organisateur.

### TARIF DE BASE :

Non-fédéré : 12,6% (x % répertoire Sabam utilisé)  
Fédéré : 11% (x % répertoire Sabam utilisé)

### MINIMUM :

Capacité de la salle x 60% x prix d'entrée moyen x tarif de base  
(12,6% ou 11%) x % part de la Sabam dans l'œuvre

### Tarif de base :

1. Le tarif de base théâtre est indicatif. Les auteurs peuvent poser des conditions plus élevées.
2. Le tarif de base est calculé sur les recettes brutes ou le coût du plateau si celui-ci est plus élevé.
3. Coût du plateau = montant qui est mis à la disposition d'une compagnie pour la représentation d'une production. La TVA doit être déduite de cette somme. Des frais de transport et de séjour peuvent être déduits à concurrence de 35% maximum s'ils ont été mentionnés séparément dans le contrat de représentation.
4. Recettes brutes = toute somme (entrée, abonnement, achat d'un programme obligatoire) qui doit être payée pour avoir accès à la salle où la représentation a lieu. On peut déduire de cette somme : TVA, taxes communales et les frais de réservation des tickets. Les cartes d'entrée libre prévues en contrepartie d'un contrat de sponsoring sont à ajouter aux recettes brutes des entrées, pour le montant total de leur valeur effective.
5. Si le calcul des droits sur la base du coût du plateau ou des recettes est inférieur au minimum forfaitaire, ce minimum est alors appliqué. Pour ce qui est des séries, le calcul s'effectue sur le coût total du plateau ou des recettes brutes.

### Minimum :

1. Le minimum est indicatif. Les auteurs peuvent poser des conditions plus élevées.
2. Le minimum est aussi appliqué à toutes les représentations pour lesquelles aucune recette ne peut être indiquée et aucun coût du plateau n'a été payé. Toutes les formules impliquant des représentations gratuites offertes par exemple aux sponsors sont sujettes à une perception forfaitaire. Une exception est faite pour les try-outs, à condition qu'aucun public payant ne soit présent à ces pré-représentations et qu'aucune entrée ne soit offerte dans le cadre d'un contrat de sponsoring. Les minima ne peuvent en tout cas pas être inférieurs aux montants figurant dans le tableau ci-dessous :

Capacité de la salle	Minimum absolu Non-fédéré	Minimum absolu Fédéré
0-50	€ 55,00	€ 50,00
51-100	€ 80,00	€ 70,00
101-150	€ 105,00	€ 90,00
151-200	€ 135,00	€ 115,00
201-250	€ 175,00	€ 140,00
251-300	€ 200,00	€ 170,00
>300	€ 220,00	€ 200,00

Pour la France, le minimum ne sera jamais inférieur à 50 € par représentation.

3. Capacité de la salle : nombre de chaises disponibles.
4. Prix d'entrée = prix d'entrée moyen ((prix d'entrée minimum + prix d'entrée maximum)/2). Seul les tickets qui sont portés en compte à la caisse sont pris en considération. Les tickets à prix réduit ou en prévente n'entrent pas en ligne de compte. En cas de représentations gratuites, l'on prend comme prix du billet la moyenne des prix s'appliquant aux autres représentations de la série. Le prix le plus bas pris en considération pour le calcul des minima est de € 4,00.

### Majorations

Le tarif est majoré de 10% - avec un minimum de € 10 - pour les représentations n'ayant pas fait l'objet d'une demande d'autorisation par l'organisateur au moins deux jours au préalable. Le tarif est majoré de 15% - avec un minimum de € 25 - pour les représentations n'ayant fait l'objet d'aucune demande d'autorisation au préalable. En cas de non-envoi par l'organisateur du relevé des recettes, la tarification se fera sur la base d'une salle pleine.

THEATRE  
COMMUNAL  
WALLON

# LE TRIANON

20 rue Surllet - 4020 LIEGE

THEATRE COMMUNAL WALLON

Samedi 3 octobre 2020 à 19H30  
Dimanche 4 octobre 2020 à 14H30

Gala de réouverture  
**C'est vi èt ça n'sé pu**  
Comédie gaie en trois actes  
De Jacques Bernikens

PREAAN Liège F. Commun. Wallon N°4

COMMUNAL WALLON

Samedi 17 octobre 2020 à 19H30  
Dimanche 18 octobre 2020 à 14H30

**Bèlès-mères**  
Comédie en trois actes  
de Bernard FRUPLY  
Adaptation en wallon légétois  
de Pierre HARETS

PREAAN Liège F. Commun. Wallon N°4

COMMUNAL WALLON

Samedi 7 novembre 2020 à 19H30  
Dimanche 8 novembre 2020 à 14H30

**Dokteür Ekèt**  
Comédie dramatique en trois actes  
de Georges Simons

PREAAN Liège F. Commun. Wallon N°4

COMMUNAL WALLON

Samedi 21 novembre 2020 à 19H30  
Dimanche 22 novembre 2020 à 14H30

**Tièsse di Feume**  
Comédie gaie en trois actes  
de Christian Derycke, adaptation  
en wallon légétois par Jean Thonne

PREAAN Liège F. Commun. Wallon N°4

COMMUNAL WALLON

Samedi 5 décembre 2020 à 19H30  
Dimanche 6 décembre 2020 à 14H30

Création du Trianon  
**A nosse chère Poulette**  
Comédie en trois actes de  
Renoud RUTTEN & Michelle FEDA

PREAAN Liège F. Commun. Wallon N°4

THEATRE COMMUNAL WALLON

Samedi 23 janvier 2021 à 19h30  
Dimanche 24 janvier 2021 à 14h30

**Co vit 21!**  
La revue des fêtes 100% légétoises  
Du rire, des chansons, des pèmes,  
des parolètes et tout depe de wallon !

PREAAN Liège F. Commun. Wallon N°4

COMMUNAL WALLON

Samedi 23 janvier 2021 à 19h30  
Dimanche 24 janvier 2021 à 14h30

**DES BRIKES ET DES BROKES**  
Comédie en trois actes  
d'après  
« Espèces menacées » (Funny Money)  
de Ray Cooney, Michel Blanc et Gérard Jugnot.  
Adaptation wallonne d'Emile et Yvonne Stiemet.

PREAAN Liège F. Commun. Wallon N°4

COMMUNAL WALLON

Samedi 8 février 2021 à 19H30  
Dimanche 7 février 2021 à 14H30

**Tot rotant so les steules**  
Comédie de caractère  
de François Massot

PREAAN Liège F. Commun. Wallon N°4

COMMUNAL WALLON

Samedi 20 février 2021 à 14H30  
Dimanche 21 février 2021 à 14H30

**Mami r'pîte**  
Comédie au théâtre

PREAAN Liège F. Commun. Wallon N°4

COMMUNAL WALLON

Samedi 6 mars 2021 à 14H30  
Dimanche 7 mars 2021 à 14H30

**Amour, teféye et flamenco**  
Comédie gaie en trois actes  
de Nicole Goffart  
création au théâtre

PREAAN Liège F. Commun. Wallon N°4

COMMUNAL WALLON

Samedi 20 mars 2021 à 19H30  
Dimanche 21 mars 2021 à 14H30

**Matante Zabète**  
Comédie gaie en trois actes  
de Maurice Sacreux

PREAAN Liège F. Commun. Wallon N°4

COMMUNAL WALLON

Samedi 17 avril 2021 à 19H30  
Dimanche 18 avril 2021 à 14H30

**L'Ôtin'me pêchî**  
Les sept péchés capitaux  
La Goormandise  
L'orgueil  
L'avarice  
L'envie  
La colère  
La luxure

Comédie gaie en trois actes  
de Robert Schepelers Gougeon

PREAAN Liège F. Commun. Wallon N°4

Programme de la saison 2020 - 2021

Réservations du mercredi au vendredi de 12h à 17h

Tél: 04 342 40 00

Email: [reservation.trianon@hotmail.be](mailto:reservation.trianon@hotmail.be)

Editeur responsable Paul LEFIN, Rue Surllet 20 à 4020 Liège